



Litiges pompes a chaleur - PAC - Alterations de l'offre commerciale.

Fiche pratique publié le 29/06/2010, vu 18837 fois, Auteur : [Greenkraft expertise](#)

Parmi les "energies renouvelables", la pompe à chaleur, dont le principe fort intéressant permet de récupérer des calories gratuites dans l'air ou l'eau environnants, est la source de bien des déconvenues.

Deux causes principales président à ses désillusions: les tromperies et exagérations sur les économies réalisables, et les mises en oeuvre défectueuses.

Il est en effet très rare que le matériel soit la cause des difficultés, car les performances des équipements actuels sont réelles et fiables.

Tromperies et exagération d'économies potentielles.

C'est plus précisément le cas des pompes a chaleur air-air ou air-eau, qui puisent leurs calories dans l'air. On est la dans le domaine de l'arnaque, et le jeu consiste à faire des évaluations fantaisistes des économies que pourra faire réaliser la pompe a chaleur.

Il faut savoir que, même si les pompes à chaleur modernes sont capables de fonctionner à très basse température, deux phénomènes handicapent les performances de toute pompe a chaleur prélevant ses calories dans l'air.

1. Plus la temperature est basse, et moins la pompe restitue de calories gratuites.
Ainsi, il est nécessaire de surdimensionner les pompes à chaleur si on veut être assuré de pouvoir se passer de chaudière.
La pirouette commerciale consiste généralement à placer une résistance électrique "d'appoint" dont la consommation va ruiner les économies prévues !!!
Non seulement cette résistance consommera d'importance, mais de plus vous serez contraint à payer TOUTE L'ANNEE un abonnement électrique beaucoup plus couteux !
2. Entre 0° et 5° il survient un phénomène de givrage qui nécessite d'arrêter cycliquement la pompe à chaleur, et de l'inverser pour faire fondre le givre qui s'est formé (ou de faire fonctionner une résistance électrique), ce qui dans les deux cas entraine une consommation supplémentaire, rarement prise en compte dans les prévisions des commerciaux.

En conséquence il y aura lieu de se méfier de toute installation air-eau qui prévoirait de se passer totalement de chaudière.

Dans le cas des pompes air-air, il est fréquent que les radiateurs électriques conventionnels restent actifs et extrêmement rare que la régulation ait été conçue pour rendre les pompes a chaleur air air prioritaires sur les radiateurs.

Mises en oeuvre défectueuses de pompes à chaleur

La maîtrise technique de la pompe à chaleur air-eau fait intervenir deux compétences rarement existantes chez une seule et même personne: compétences de chauffagiste et régulation hydraulique, et compétence de frigoriste.

Il est extrêmement fréquent que les pitoyables résultats de certaines installations air-eau ne soient dues qu'à l'ignorance des règles élémentaires de l'une des deux compétences évoquées.

Par exemple, on voit fréquemment des installations dans lesquelles le débit hydraulique au condenseur de la pompe à chaleur n'est pas suffisant. Il manque souvent une simple bouteille de mélange et un circulateur pour que tout rentre dans l'ordre.

Autre erreur fréquente: une mauvaise maîtrise de la régulation par vanne motorisée du circuit de chauffage, va entraîner des désordres sur le fonctionnement et la longévité de la chaudière et du bruleur.

En règle générale, une pompe à chaleur posée sur une ancienne installation (radiateurs fonte ou acier) **ne peut fonctionner correctement** si elle ne dispose pas d'un **découplage hydraulique efficace** (ballon de mélange , bouteille de découplage) et d'un **circulateur secondaire**, différent du circulateur primaire interne à la Pompe à chaleur.

Concernant les pompes à chaleur air-air, l'erreur la plus fréquente consiste à ignorer l'asservissement des radiateurs conventionnels au fonctionnement des pompes à chaleur.

En général il faudra s'assurer que la régulation ne permettra aux radiateurs électriques de ne démarrer que 2° en dessous de la température de consigne des pompes à chaleur.

Si on ne s'est pas assuré de cet asservissement, il est évident que, pour toute baisse de température, les radiateurs démarreront avant les pompes à chaleur, et il n'y aura aucune économie, voir même des dépenses plus importantes si les pompes à chaleur fonctionnent en mode climatisation (réversibles).

Attention: Si votre installation électrique présente une tension alternative non nulle entre **Neutre** et **Terre**, vous risquez de nombreuses anomalies et dégradations de la Pompe à Chaleur: voir le détail sur notre page : <https://www.legavox.fr/blog/greenkraft-expertise/perturbations-harmoniques-dans-litiges-pompes-27518.htm>

Si vous avez un litige ou une panne PAC, nous pouvons vous aider à résoudre votre problème grâce à nos micro services entre 5 et 100 €:

- évaluation d'économie potentielle à partir de vos anciennes factures de chauffage.
- analyse de pièces, photo , température, etc..
- rédaction d'un rapport avec schémas de corrections.
- aide à la rédaction technique des courriers.

Nos micro services PAC: <https://tinyurl.com/y92juanr>